

Motion

contre la détention de Fariba Adelkhah et Roland Marchal en Iran

Les nouvelles des chercheurs français Fariba Adelkhah et Roland Marchal, arrêtés à l'aéroport de Téhéran le 5 juin 2019 et prisonniers scientifiques depuis cette date, sont extrêmement préoccupantes.

Ayant mené une grève de la faim depuis le 24 décembre, qu'elle a cessée depuis quelques jours seulement, et dormi dans les parties communes du quartier des femmes de la prison d'Evin pendant 25 nuits, Fariba Adelkhah est aujourd'hui très affaiblie. Roland Marchal est confronté à des problèmes de santé qui font l'objet de soins mais que sa détention aggrave évidemment.

Cette détention met en danger toute circulation de chercheurs et chercheuses étrangers, elle est inacceptable. Nous appelons à la libération immédiate de nos collègues Fariba Adelkhah et Roland Marchal, et sommes tout aussi préoccupés par la situation de la dizaine d'autres chercheurs et universitaires étrangers incarcérés en Iran.

La section 38 interpelle la direction du CNRS, et lui demande de suspendre sans délai les liens académiques institutionnels noués entre les laboratoires et des partenaires de recherche iraniens. Elle considère que les principes fondamentaux d'éthique de la recherche imposent la suspension des programmes et accords scientifiques, dans tous les domaines disciplinaires, entre le CNRS et des universités ou organismes de recherche iraniens, compte tenu de la séquestration dont sont injustement victimes nos deux collègues.

Nous pensons à Fariba Adelkhah et Roland Marchal et leur manifestons notre solidarité.

Nathalie LUCA
Présidente de la section 38

Motion adoptée à l'unanimité le 11 février 2020, à Paris

Destinataires :

- Mme Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- M. François-Joseph RUGGIU, directeur scientifique de l'Institut national des sciences humaines et sociales
- M. Olivier COUTARD, président de la CPCN